

# MÉMOIRE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

## Points de vue sur les enjeux en agriculture

Mars 2012

### **Avant-propos**

Lors de la 17<sup>e</sup> Conférence des Parties (CP 17), les Parties ont été invitées à faire connaître leurs points de vue sur les enjeux en agriculture. Le Canada se réjouit de pouvoir se faire entendre et il a hâte de participer à l'échange d'idées qui aura lieu dans le cadre de la 36<sup>e</sup> session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (OSCST), en vue d'en arriver à un accord sur les questions touchant à l'agriculture lors de la CP 18. Dans le présent mémoire, le Canada expose ses idées au sujet des objectifs, du champ et des résultats attendus des travaux de l'OSCST en matière d'agriculture, à commencer par l'échange de vues à la 36<sup>e</sup> session de l'OSCST, l'objectif étant d'améliorer la sécurité alimentaire et la durabilité des systèmes agricoles.

Le Canada voit d'un bon œil cet échange de vues, car il est conscient que, en leur qualité de producteurs et de consommateurs de produits agricoles, tous les pays considèrent la production agricole comme étant vitale. Il est primordial de pouvoir répondre à la demande alimentaire et il faudra, pour ce faire, se pencher sur les liens existant entre l'agriculture et les changements climatiques. Plus particulièrement, l'accroissement de la production en raison de la hausse de la demande d'aliments entraînera une augmentation des émissions de gaz à effet de serre d'un secteur qui, à son tour, est très vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques. L'incapacité à régler les problèmes d'adaptation et d'atténuation pourrait, tôt ou tard, menacer la durabilité des systèmes et des moyens de subsistance agricoles. Or, bien que la sécurité alimentaire et les mesures d'adaptation et d'atténuation constituent des éléments essentiels de la production agricole, les liens fondamentaux qui les unissent le sont tout autant; en effet, il arrive souvent que les mesures prises individuellement pour améliorer un élément portent préjudice aux autres.

Cela étant, le Canada estime que la question de l'agriculture nécessite l'adoption d'une approche globale qui englobe la sécurité alimentaire et les mesures d'adaptation et d'atténuation. Pareille approche est susceptible d'entraîner des mesures à même de tirer parti de la synergie entre les éléments, favorisant ainsi la résilience et la durabilité de la production agricole. Et cette approche doit reposer sur des fondements scientifiques et techniques solides. L'échange de vues sur l'agriculture, de même que les travaux ultérieurs que conduira l'OSCST, offre aux Parties l'occasion de poser ces fondements.

### **Objectifs et champ des travaux**

De l'avis du Canada, l'un des principaux objectifs de l'échange de vues et des travaux ultérieurs en matière d'agriculture devrait être l'échange et l'élaboration de données scientifiques et techniques probantes, afin d'aider les Parties à prendre des décisions éclairées quant aux méthodes et aux mesures à adopter pour assurer la sécurité alimentaire et pour maximiser la synergie entre la sécurité alimentaire et les mesures d'adaptation et d'atténuation, et ce, de manière durable.

Le champ des discussions et des travaux doit être cohérent avec le mandat de l'OSCST, tel qu'il est énoncé à l'article 9 de la Convention. En conséquence, le champ pourrait englober ce qui suit :

- une analyse des connaissances scientifiques sur les changements climatiques et leurs effets sur l'agriculture;
- l'identification de technologies de pointe efficaces et innovantes, du savoir-faire et des connaissances en fait d'agriculture, de même que des moyens pour les créer et les transmettre;
- la fourniture de conseils sur les programmes scientifiques, sur la coopération internationale en matière de recherche et développement sur les changements climatiques et l'agriculture, ainsi que sur les façons et les moyens d'appuyer le renforcement de la capacité endogène dans les pays en développement.

Tout en reconnaissant que chaque Partie a des intérêts et des besoins qui lui sont propres, le Canada estime qu'il serait utile, à l'intérieur de ce champ, d'entreprendre des travaux scientifiques et techniques dans un certain nombre de domaines généraux qui intéressent l'ensemble des Parties, tels que des outils d'intervention en agriculture, des méthodes de mesure, et des approches globales en matière d'agriculture et de changement climatique. Une telle approche pourrait aider à faire en sorte que les mesures d'atténuation ne mettraient pas en péril la sécurité alimentaire ni les mesures d'adaptation et les moyens de subsistance, et permettrait en même temps une réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans la mesure du possible, par la prise de mesures qui augmenteraient l'efficacité de la production agricole en la matière.

Il importe que les débats s'appuient sur les travaux déjà réalisés en application de la Convention, notamment le document technique intitulé *Challenges and opportunities for mitigation in the agriculture sector* (FCCC/TP/2008/8), ainsi que l'atelier qui a eu lieu pendant la cinquième session du Groupe de travail ad hoc sur l'action coopérative à long terme. Les débats doivent aussi faire fond sur les nombreux travaux réalisés par des organismes qui ne sont pas parties à la CCNUCC. Par exemple, le Canada, à l'instar de nombreux pays, contribue et participe systématiquement aux travaux scientifiques et techniques des autres pays de par le monde ainsi qu'à ceux de diverses institutions de recherche internationales et tribunes multilatérales. Il est possible de tirer des enseignements de ce qui a été accompli et d'établir un plan de recherche. Ce processus pourrait être facilité par l'utilisation de moyens comme des ateliers, des réunions de groupes d'experts ou la création de documents pertinents par des groupes d'experts à l'intérieur ou à l'extérieur du système de la CCNUCC ou de documents réalisés en collaboration.

### **Résultats attendus**

Le Canada s'attend à ce que les débats approfondis réalisés sous les auspices de l'OSCST produisent au fil des ans d'importants résultats, dont :

- a) une meilleure compréhension de la synergie et des interrelations existant entre la sécurité alimentaire et les mesures d'adaptation et d'atténuation en agriculture, ainsi que des approches basées sur l'efficacité qui permettent de tirer parti de cette synergie;
- b) une meilleure capacité d'échanger et d'utiliser les connaissances sur les pratiques existantes et nouvelles, sur les technologies et sur les outils d'aide à la décision qui favorisent la synergie et la prise de décisions éclairées;
- c) une meilleure compréhension du potentiel de la recherche et du développement en collaboration, à l'intérieur ou à l'extérieur du système de la CCNUCC, sur les pratiques, les technologies et les outils d'aide à la décision, afin de jeter les bases scientifiques et techniques des mesures à prendre;
- d) la fourniture de meilleurs conseils et de meilleures informations à la CP et à ses organes subsidiaires au sujet des aspects scientifiques et techniques de la sécurité alimentaire et des mesures d'adaptation et d'atténuation, ainsi que de leurs liens de dépendance.

Le Canada est d'avis que le meilleur moyen d'accomplir ces objectifs consiste à œuvrer dans le cadre d'un programme de travail sur l'agriculture sous la direction de l'OSCST. Un programme de travail permettra aux parties d'organiser leur travail de manière cohérente et efficace. Les grandes lignes d'un tel programme pourraient comprendre une partie de la décision de la CP 18 sur l'agriculture.

## **Conclusion**

Le secteur agricole fait face à d'importantes difficultés complexes dans ses efforts visant à alimenter la population mondiale en pleine croissance, notamment celles liées à l'adaptation et à l'atténuation des effets des émissions des gaz à effet de serre. L'adoption d'une approche globale en agriculture permettrait d'atteindre les objectifs de la Convention en matière d'adaptation, d'atténuation et de production alimentaire.

L'échange de vues à l'occasion de la 36<sup>e</sup> session de l'OSCST doit servir de tribune pour explorer, de manière concertée, les moyens d'améliorer la durabilité à long terme du secteur de l'agriculture aussi bien à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale et internationale. En augmentant la base collective de connaissances grâce aux travaux scientifiques et techniques qu'elles accomplissent sous la direction de l'OSCST, les Parties ont une excellente occasion d'informer les décideurs, de participer à l'élaboration des programmes de recherche et de conseiller les donateurs. Le Canada a hâte de participer aux débats de l'OSCST et il espère que ceux-ci contribueront à prendre une décision, lors de la CP 18, qui indiquera la voie à suivre à l'égard de cette importante question.